

**AR Prefecture**

017-211702410-20220826-A202208115-AR  
Reçu le 29/08/2022  
Publié le 29/08/2022

Département de la  
CHARENTE MARITIME

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Commune de MONTGUYON  
-----

**RECEPISSE N° 2022-115**

**Déclaration de marche blanche sur le territoire de la commune de Montguyon**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONTGUYON  
CHARENTE MARITIME**

- **Vu** le Code Général Des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2213-1 et suivants,
- **Vu** le Code de la Route, notamment ses articles L. 411-1, L. 411-3, L. 411-6, R. 411-29 à R. 411-32, R. 412-9 et R. 414-3-1,
- **Considérant** l'organisation par Madame LELAY-OJEDA Stéphanie d'une manifestation « marche blanche » le dimanche 04 septembre 2022 sur la commune de Montguyon,

**ARRETE**

A Madame LELAY-OJEDA Stéphanie demeurant 5 cité Le Fief à Montguyon (17270), de sa déclaration faisant connaître son intention d'organiser une manifestation « marche blanche » le dimanche 04 septembre 2022 sur la commune de Montguyon suivant le parcours ci-annexé :

- Le début de la marche blanche est fixé à 14h00 à Montguyon au City Stade le 04/09/2022
- La fin de la marche blanche est prévue à 17h00 à Montguyon au City Stade le 04/09/2022
- La marche blanche se déroulera dans la commune de Montguyon suivant un itinéraire joint au présent arrêté au départ du City Stade
- Les mesures de sécurité seront pilotées par l'organisatrice et les signaleurs seront équipés de gilets fluorescents, au sens de l'Article R. 411-3 du Code de la Route.

**Copie à :**

- Monsieur Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Montguyon
- Les Sapeurs-Pompiers de Montguyon

Ce récépissé est délivré sous réserve qu'aucune modification en raison de la circulation ou des exigences de la sécurité ne soit réclamée aux organisateurs par ces services et de l'accord du Maire de Montguyon, commune traversée, obtenu préalablement par les organisateurs de la manifestation.



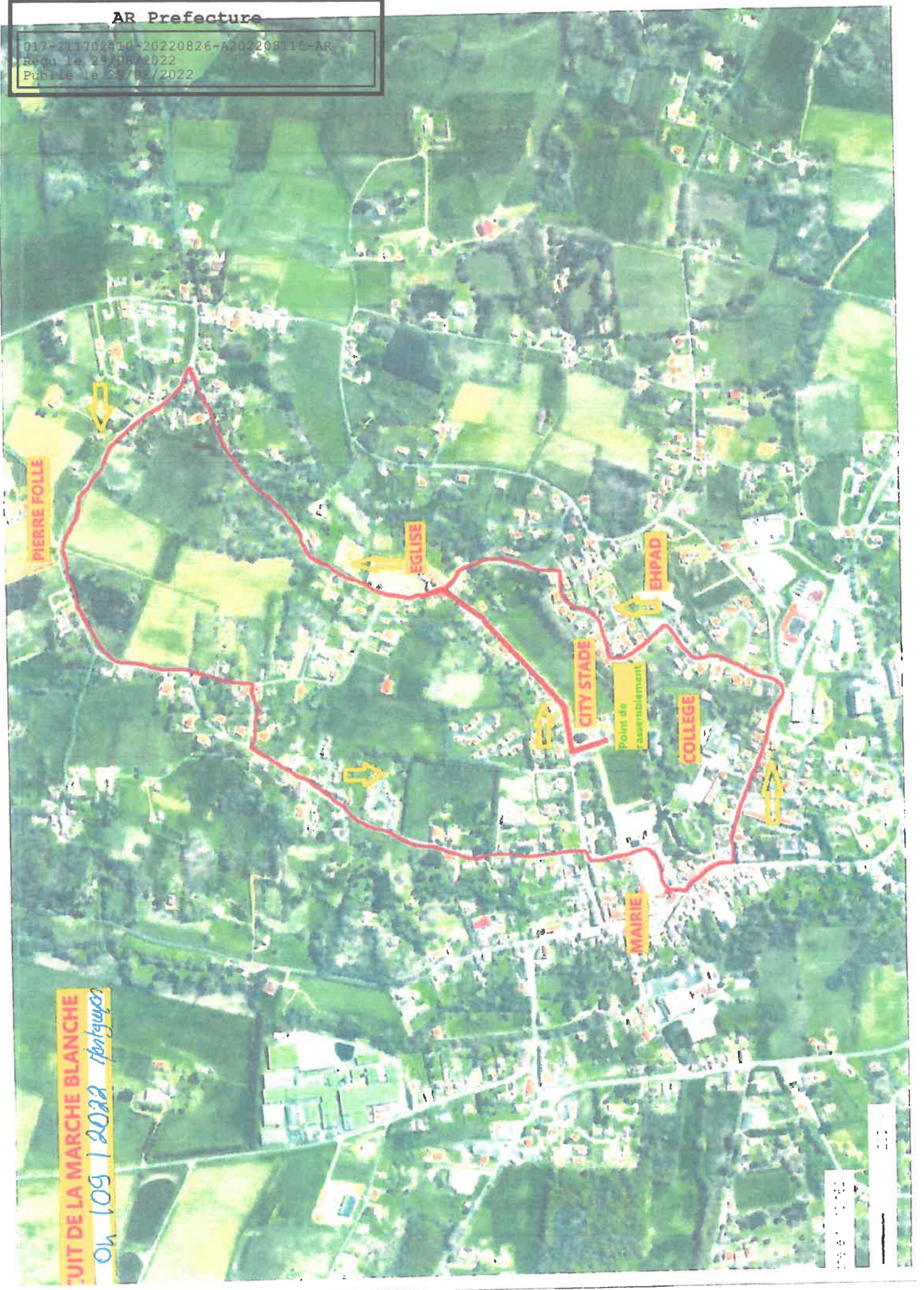
Montguyon, le 26 août 2022

Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

AR Prefecture

017-211702410-20220826-A202208115-AR  
Recu le 29/08/2022  
Publie le 29/08/2022



UIT DE LA MARCHE BLANCHE  
04 109 | 2022 Montigny

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50